

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 2

Artikel: Jeux et coutumes de chez nous : [1ère partie]
Autor: Montandon, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeux et coutumes de chez nous

par Charles Montandon



Il y a les menus jeux traditionnels, ainsi le « faux-roume » (brûlé ta soupe ! crie-t-on au chercheur qui s'est trompé, et l'on relance au loin la bûche-témoin), ou la *courate*, du vieux français *courratier*, coureur. Dans nos villages, on tire au sort les joueurs au moyen de paroles bizarres nommées *ampros* ; ceux-ci demeurent très vivaces dans la campagne, mais ils ont presque tous été francisés. Il y a un *ampro* genevois que j'ai entendu réciter à la perfection par Daniel Fillon, de Radio-Lausanne ; en voici un autre, en patois celui-là, qui se disait dans la Broye :

*Dzerin, dzerau,
Carin, carau
D'ampi, bordon,
Dzaset, Simon,
Carcaille, ougnon,
Frou dau cainton !*

Les coutumes : on dit qu'elles s'en vont, et pourtant, nombre de localités vaudoises fêtent encore joyeusement la venue du mois de mai ; ainsi Mont-la-Ville, Corcelles-près-Payerne, Montricher, Bretigny sur Echallens (sans compter la fête costumée et son arbre de mai, récemment à la Palud lausannoise). De même Bulle et la Gruyère en général ; et Cartigny, où l'on a ressuscité le *feuillu* genevois. Tous les gamins du coin se rassemblent, et les fillettes aussi — que les Vaudois appellent *maïentzettes* (on y retrouve « mai »,

comme dans *mayen*, chalet où l'on monte en mai, et peut-être aussi *maïentze*, mésange) et les Genevois *mainches*. Sous la direction du *patifou*, gars déguisé en sauvage, on part en cortège à la récolte du beurre, de la farine et des œufs, avec lesquels on confectionnera de savoureuses omelettes. Mais il est bien rare d'entendre encore chanter à cette occasion les vieilles « rengaines » en patois :

*Lè z'au dè la dzeneuilletta,
Lo bûrro dè la vatsetta,
Et l'erdzein dè la borsetta :
Allain ti, lè z'ami,
Per lè boû, lè corti,
Per lè tsan, per lè prâ,
Per lè vegnè fochairâ...*

Dans beaucoup de nos villages, on célèbre toujours la fin des *en-champs*, malgré l'introduction du parc électrique. Ayant fini d'aller garder les vaches en « faisant montagne », c'est-à-dire en laissant vagabonder le troupeau sur les terres des voisins, devant abandonner les pommes et le fromage que l'on cuit sur la braise pour reprendre le sentier de l'école, *bovairons* et *modzenis* parcourent le village, ayant à leur cou qui un *toupin*, qui une *sonnaille* ; et le plus âgé conduit au fouet ce très bruyant troupeau. Donnons deux exemples : le *reçat des bovairons* à Montricher et le *bal des paterets* à Huémoz.

A Daillens demeure bien vivace le tir à l'arbalète, avec roi et reine, et toute une jeunesse enthousiaste. Partout se maintiennent nos belles *abbayes* séculaires, toutes plus fières les unes que les autres, depuis la doyenne de Grandcour (1381 !) jusqu'à celle d'Ecublens, qui se fête au beau milieu de la forêt, en passant par l'Arc de Lausanne ou les No-

bles écharpes blanches de Montreux en costume d'apparat. Il y a encore nos *mi-tsautein* ou Mi-Etés : celle de *Taveyanna*, authentique, a été imitée au Mont, au Suchet, sur les Hauts de Caux, au Mollendruz, à Isenau, aux Chavannes, à Moille-Margot, au lac de Bret, à Saint-Cergue, à Saint-George sur Gimel.

SI VOUS ALLEZ...

... à Sainte-Croix, vous ne manquerez pas d'intéressants buts de promenade ; que vous alliez au Chasseron ou aux Aiguilles de Baulmes, au Crébillon ou dans la forêt de la Limace, à Grange-Neuve ou dans le vallon de la Dénériaz, partout vous pourrez jouir pleinement de la nature.

Ne manquez cependant pas le temple, non pas que vous y trouviez des chapiteaux romans ou des peintures gothiques, mais vous avez là l'un de ces témoignages — nous en avons un certain nombre chez nous — de la volonté de la population d'avoir son église.

Le 3 juillet 1744, un terrible incendie anéantit les deux tiers du village et le temple. Cinq jours avant, Bullet avait subi semblable épreuve.

Dans tout le pays de Vaud, comme dans les baillages bernois, on souscrivit en faveur des incendiés de Sainte-Croix et de Bullet, et partout on fit preuve de générosité. Il fallut songer à reconstruire 80 bâtiments et le temple, naturellement.

En août 1746, on put songer à l'organisation des places. Outre celles réservées aux autorités, occupant le pourtour du chœur, il y avait 231 places d'hommes et 350 de femmes, puis on procéda à la vente de celles-ci. Cela prit un certain temps et ce n'est qu'en 1753 qu'elles furent à peu de chose près toutes attribuées.

Cette vente produisit 542 florins, 9 baches et 9 deniers. Etrange coutume de vendre des places dans la maison de Dieu. Elle a disparu, mais qu'advierait-il si nous voulions la reprendre dans l'une ou l'autre de nos paroisses ?

Ad. Decollogny.

“ NOÛTRON COTERD ” une fois par mois...

Novembre : Lundi 6, de 17 à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, 1^{re} classe.

Bienvenue à tous les amis du « Conteur ». Venez nombreux !

La Rédaction.